

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Laplace-Borgnet, 31 janvier 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Laplace-Borgnet, 31 janvier 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Laplace-Borgnet](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 janvier 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Laplace-Borgnet](#)

Lieu de destinationLa Fère (Aisne)

Description

RésuméGodin accuse réception d'un règlement de 450 F par Laplace-Borgnet.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLaplace-Borgnet

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à La Fère (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Deux négociants du nom de Laplace jeune et Laplace aîné, sont répertoriés en 1848 à La Fère.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (293)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

je s'interdit appel du jugement qui est une
espèce d'arrangement que le tribunal a combiné
il est difficile de poursuivre la contrefaçon la
propriété industrielle n'est pas univoque de notre temps
nos affectueux compliments à M^{me} avec
votre dévoué

Lafite Monsieur Laplace - Brognnet
janvier 31 nous avons bien reçu par votre lettre du 14
la somme de 1450 francs ^{en 2^e effets} dont votre a été
crédité sans

ag M n s.
Moussy Monsieur Luy
février 2 j'avais lundi fait trois des fontes que l'on doit
avoir mais bateau manqué mais pourtant on l'un
on l'autre de nos bateliers n'ont encore arrivés
à Bourges ^{à mon départ} votre facture 24 heures qui y était
arrivé moi est remontée vers vingt espérant les
ramener pour les mettre immédiatement en
chargement je ne sais si les a trouvés près
de la. faites vos efforts pour être tout
tôt le temps est favorable je n'en ferais
pas prendre par votre si vous prévoyez qu'il
ne soit pas longtemps en route dans le cas
contraire il y a ici des voitures qui se conduisent
des farines à moussy je pourrais en profiter
me vous dirait il pas agréable que je vous
remette une valeur sur Paris pour vous servir
des droits

ag
compagne Monsieur Maye
2 je n'ai pas encore reçu les morceaux que vous m'avez
avoir remis au voiturier mais je vais vous espérer
la plus cache afin que vous puissiez vous
servir de votre voiturier vous n'avez pas de
payer le transport ^{dont le prix doit me revenir} agréer